

UNION INTERPARLEMENTAIRE



INTER-PARLIAMENTARY UNION

Association des Secrétaires Généraux des Parlements

COMMUNICATION

de

M. Remco NEHMELMAN
Secrétaire général du Sénat des Pays-Bas

sur

« La participation des citoyens aux travaux du parlement »

Session de Manama
mars 2023

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Avant toute chose, je tiens à souligner que c'est un grand plaisir pour moi d'être ici.

Comme toujours, c'est une expérience formidable et enrichissante de rencontrer tant de collègues du monde entier.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à nos hôtes bahreïnais et au secrétariat de l'ASGP pour l'excellente organisation de cette conférence.

Chers collègues,

Je pense que le sujet qui nous occupe n'est pas nouveau, même s'il a pris beaucoup d'importance ces dernières années. La participation des citoyens est au cœur de nos démocraties depuis que les mots *demos* et *kratos* ont été utilisés pour la première fois par les Grecs anciens.

Il suffit de se pencher sur ce mot, qui signifie « le pouvoir du peuple », pour comprendre que nos démocraties sont fondées sur la participation des citoyens. Sans eux, il n'y aurait pas de démocratie.

Bien que cela puisse sembler une simplification de la réalité, je pense qu'il est nécessaire que nous en prenions conscience avant de poursuivre notre échange de vues sur le sujet.

Bien sûr, nous avons affaire à des démocraties représentatives, dans lesquelles nos parlements sont élus par le peuple. Grâce à ce mandat, les parlementaires peuvent poursuivre leur travail.

Ces dernières années, nous - aux Pays-Bas - avons constaté une diminution de la participation électorale et que de plus en plus de personnes font savoir qu'elles ne se sentent plus représentées par leurs élus, à tous les niveaux : local, régional, national et européen.

Dans mon pays, comme dans d'autres, cela a conduit à de nombreuses initiatives au cours des dix à quinze dernières années, afin d'engager les citoyens autrement que par les élections.

De même, un comité dit d'État, qui conseille le gouvernement néerlandais sur toutes sortes de questions, a recommandé de réfléchir à la participation directe des citoyens à la démocratie, par exemple par le biais d'un référendum correctif.

Même si je pense que des changements sont nécessaires pour encourager l'engagement des citoyens, je doute que des systèmes comme les loteries, les référendums et les panels de citoyens soient la bonne réponse.

Tout d'abord, il est faux de croire que la participation directe est la panacée. L'engagement des citoyens n'est pas toujours la bonne réponse à la fragmentation politique par exemple.

Je suis particulièrement sceptique lorsque le moyen - c'est-à-dire l'engagement des citoyens - semble prendre plus d'importance que le sujet. J'ai le sentiment que c'est le cas dans de nombreuses initiatives.

Et bien souvent, elle n'est pas bien préparée. Avant d'envisager toutes les possibilités, il convient de déterminer si vous souhaitez un engagement citoyen pour, par exemple, améliorer vos politiques, accroître le sens des responsabilités des citoyens ou obtenir un soutien en faveur d'une certaine décision.

L'exemple de l'Irlande, où une Assemblée de citoyens composée de 99 citoyens et d'un président indépendant a été chargée par le gouvernement irlandais de donner son avis sur les questions de l'avortement, du climat et du vieillissement, semble être un succès. Toutefois, cette Assemblée a été constituée par le gouvernement, sans la participation du parlement.

Aux Pays-Bas, nous avons eu une certaine expérience des référendums, mais il ne s'agissait jamais de référendums à part entière, mais de référendums dits consultatifs. Et le plus souvent, les résultats ont été rejetés par le gouvernement. Et, une fois encore, de plus en plus de citoyens ont perdu confiance en leurs représentants. C'est un cercle vicieux.

Une question qui, à mon avis, mérite d'être creusée est celle de l'abaissement de l'âge du droit de vote. Aux Pays-Bas, on acquiert le droit de vote à 18 ans et beaucoup pensent qu'en le ramenant à 16 ans, on incitera davantage de citoyens à participer, et surtout des jeunes.

Les jeunes ont de plus une perspective différente sur des questions telles que le changement climatique et l'immigration. Des perspectives qui ne sont pas prises en compte pour l'instant, du moins lorsqu'il s'agit de la participation des électeurs sur laquelle repose notre parlement.

Bien que des rapports consultatifs officiels aient été adressés au gouvernement néerlandais pour abaisser l'âge de vote à 16 ans, celui-ci les a jusqu'à présent rejetés, car d'une part cela signifie un changement constitutionnel, un processus complexe à ne pas entreprendre à la légère, et d'autre part le gouvernement suggère que les jeunes ne sont pas encore tout à fait aptes à assumer une telle responsabilité.

Je sais que plusieurs pays ont abaissé l'âge du droit de vote ces dernières années, et je suis impatient de connaître vos expériences. Je suis curieux notamment de savoir si cela a eu un effet positif sur la participation électorale et l'engagement des citoyens, en particulier des jeunes citoyens.

Chers collègues,

Vous le voyez, je suis indécis.

L'engagement des citoyens est-il le seul moyen d'avancer ? Les projets participatifs sont-ils la solution à l'inquiétude des citoyens et à la fragmentation politique ? Et je suis indécis quant à ce que cela signifie pour nos parlements.

Quel est le rôle des parlements dans l'appel à une nouvelle démocratie ? La participation des citoyens est-elle l'avenir de notre démocratie parlementaire ? Et si oui, comment pouvons-nous l'organiser au mieux dans le respect de la démocratie parlementaire ? Telles sont les questions que je vous pose cet après-midi.

Pour ma part, je n'ai pas encore les réponses, et je me réjouis de nos discussions.

Je vous remercie.